



Universidad
Zaragoza

Trabajo Fin de Grado

1720 : LA GRANDE PESTE DE MARSEILLE

Autor/es

Sergio Vicente Gambón Darquié

Director/es

Azucena Macho Vargas

Facultad / Escuela: Filosofía y Letras

Año 2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ / RESUMEN.....	3
1. INTRODUCTION.....	4
2. CONTEXTE HISTORIQUE.....	5
3. DÉROULEMENT DES FAITS	7
3.1 Résumé : dates clés	8
3.2 Récit des évènements	9
4. LA DOULEUR COMME SOURCE DE CRÉATION.....	16
5. CONCLUSIONS	21
6. BIBLIOGRAPHIE	24
7. ANNEXES	27

RÉSUMÉ / RESUMEN

Résumé.

Ce travail présente un condensé des évènements liés à la dernière grande épidémie de peste en Europe, qui a eu lieu à Marseille et en Provence de 1720 à 1722. Nous analysons les failles d'un système qui aurait dû éviter l'entrée de la maladie dans le port et sa propagation dans la ville, le déroulement des faits et la réaction des institutions. Nous en profitons pour nous demander pourquoi la douleur est une source si puissante de la création artistique. Finalement, nous essayons de tirer de cet épisode historique des enseignements qui auraient dû servir de leçon pour d'autres crises sanitaires à venir, mais nous constatons que des erreurs similaires ont été faites lors de la gestion de la pandémie de COVID-19.

Mots-clés : peste, Marseille, 1720.

Resumen.

Este trabajo presenta una síntesis de los hechos relacionados con la última gran epidemia de peste en Europa, ocurrida en Marsella y en la Provenza de 1720 a 1722. Analizamos las deficiencias de un sistema que hubiera debido evitar la entrada de la enfermedad en el puerto y su propagación por la ciudad, el desarrollo de los acontecimientos y la reacción de las instituciones. Aprovechamos para preguntarnos por qué el dolor es una fuente tan poderosa de la creación artística. Finalmente, intentamos extraer de este episodio histórico algunas enseñanzas que hubieran debido servir de lección para futuras crisis sanitarias, pero constatamos que se han cometido errores similares en la gestión de la pandemia de COVID-19.

Palabras clave: peste, Marseille, Marsella, 1720.

1. INTRODUCTION

La crise sanitaire, économique et sociale provoquée par la COVID-19 a éveillé l'intérêt pour d'autres pandémies qui se sont produites dans le passé. Nous espérons probablement en tirer des leçons que nous pourrions appliquer à notre époque. La peste de Marseille de 1720 était donc, jusqu'à une date bien récente, un épisode de l'histoire de France relativement méconnu du grand public.

Les évènements que nous allons aborder ici sont lentement tombés dans l'oubli pendant presque trois siècles, sans doute parce que les mots « peste », « Marseille » et la date de 1720 évoquent déjà, chacun de leur côté, des idées bien ancrées dans l'imaginaire populaire :

- En entendant le mot « peste », la plupart des gens penseront à la Grande Peste de 1348, aussi connue sous le nom de Peste Noire. Ainsi, la fonction d'auto-complétion du nouvel et tout-puissant oracle de Delphes du XXI^e siècle (Google) suggère « peste noire » et « peste bubonique » dès que nous tapons le mot « peste ».
- Les clichés sur Marseille (Boussageon, 2014) nous parlent de Marcel Pagnol, de pétanque, de Pastis, d'un accent très reconnaissable, de quartiers Nord aux graves problèmes d'insécurité (citons simplement le film *BAC Nord*, de Cédric Jimenez, sorti en 2020) et, bien sûr, de football : l'OM – avec ou sans Tapie.
- 1720 est une année que nous associons davantage à la Régence et aux premières années du Siècle des Lumières. En effet, le programme scolaire officiel en France ne prévoit pas de d'aborder le sujet de la peste de Marseille et se centre sur les grandes idées philosophiques, l'évolution de l'économie et les grands enjeux géopolitiques du XVIII^e siècle (programme de quatrième année de l'enseignement secondaire disponible en ligne sur : <https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203>)

Pourtant, cet épisode a causé la mort d'environ cent-mille personnes, dont cinquante-mille uniquement dans la ville de Marseille (Carrière, 2020, p. 299), soit la moitié de la population totale, et il est souvent considéré comme la dernière grande pandémie en Europe – jusqu'à l'arrivée de la « grippe espagnole » en 1918, bien plus meurtrière et tout

aussi méconnue du grand public. Notre mémoire serait-elle sélective et à court terme ? À toute évidence, oui.

L'intérêt pour ces évènements de 1720 a grandi en ces années de pandémie. Il n'est donc pas rare que plusieurs des ouvrages cités dans la bibliographie soient de date très récente. Cela est à la fois logique -nous nous intéressons à ce qui nous touche de plus près- et malheureux : il aura fallu des millions de morts pour que les historiens s'intéressent davantage aux faits survenus il y a trois-cents ans.

Nous verrons ici le contexte historique et le déroulement des faits pour ensuite essayer de comprendre, à travers une réflexion personnelle, pourquoi la douleur est une source tellement puissante de la création artistique. Finalement, nous tenterons de tirer des conclusions de cet épisode historique en relation avec la pandémie que nous traversons depuis fin 2019 et nous verrons si cette épreuve douloureuse de 1720 a servi ou non de leçon à l'humanité pour l'avenir.

2. CONTEXTE HISTORIQUE

La France de 1720 est celle de la Régence. Louis XIV est mort en 1715, alors que son arrière-petit-fils et successeur, Louis XV, n'a que cinq ans. C'est Philippe d'Orléans, fils de « Monsieur », qui assure la régence jusqu'en 1723. La France demeure la grande puissance sur le continent. Malgré la Guerre de Succession d'Espagne, qui a endetté le pays, la France reste un pays riche.

Les principaux ports de l'Atlantique, Nantes et Bordeaux, profitent de la traite négrière et du commerce avec les « îles à sucre », alors que Marseille est le plus grand port français en Méditerranée et maintient des relations commerciales importantes avec la rive orientale du bassin – ce qui aura une importance déterminante pour la suite de notre histoire.

Si les dernières années du règne de Louis XIV avaient été marquées par l'austérité et la dévotion, la Régence présente une réaction à cet esprit : « le goût du plaisir et le goût du luxe caractérisent les mœurs de la société française sous la Régence » (Castex et Surer, 1949, p. 6). Le peintre Antoine Watteau est connu, entre autres, pour ses représentations de fêtes. Sous la Régence, la Cour de Versailles revient à Paris et la noblesse s'amuse.

La vie intellectuelle dans la capitale participe à l'essor des cafés et des clubs. Ainsi, l'abbé Alary fonde le Club de l'Entresol en 1720 -Montesquieu y sera admis en 1722, un an après la publication des *Lettres persanes*-. En 1715, on dénombre environ trois-cents cafés à Paris, dont le fameux Procope (Castex et Surer, 1949, p. 9). Voltaire peut être qualifié de libertin à cette époque, et Diderot de bohème (Castex et Surer, 1949, p. 167).

1720 est aussi l'année de l'effondrement du Système de Law (Carrière, 2020, p. 44), qui avait contribué à la création de fortunes colossales basées sur la spéculation – des fortunes qui ont disparu aussi vite qu'elles ont vu le jour. Les notables de Marseille n'avaient pas investi dans les actions de la banque de Law ni dans la Compagnie des Indes comme l'avaient fait la cour à Versailles et l'élite parisienne. Les négociants marseillais ont donc moins souffert de cette crise financière, mais cette débâcle du papier-monnaie a provoqué une inflation très importante dans tout le royaume, faisant monter le prix des aliments peu avant l'arrivée de la peste à Marseille.

Marseille, en 1720, est une très grande ville, la troisième de France. Elle rivalise déjà avec Lyon, qui compte environ 100.000 habitants, alors que Marseille compterait 88.645 habitants en 1716 (Carrière, 2020, p. 15), voire presque 100.000 si nous comptons les matelots de passage et les galériens (des forçats condamnés à ramer dans les galères : des criminels). C'est une ville cosmopolite. Elle attire des populations de toute la Provence, du Languedoc, du Dauphiné, d'Italie et des rives méditerranéennes d'Espagne (Carrière, 2020, p. 16). Les différences sociales sont tellement évidentes qu'on pourrait parler de deux villes : une minorité riche de notables et un peuple qui va des pêcheurs aux mendians, en passant par les artisans. Cette division sociale se retrouve dans la physionomie de la ville. On trouve, sur les collines, les anciens quartiers avec des rues tortueuses en pente qui ne faisaient même pas trois mètres de large et où on jetait « toutes les immondices des maisons » (Bertrand, 2021, p. 20). Par contre, les quartiers bas, le long du port, présentent des rues droites au tracé géométrique, avec l'hôtel de ville et les belles maisons des hommes d'affaires. Les nouveaux remparts de 1694 et l'expansion de la ville vers l'intérieur des terres ont créé de nouveaux quartiers qui ne sont pas encore complètement bâties en 1720 mais qui attirent les classes les plus aisées vers ces nouveaux axes (les actuels Cours Belsunce et la Canebière – voir annexe n° 5). Au-delà se trouve ce qu'on appelle le « terroir » de Marseille : la campagne environnante, aujourd'hui sous le béton et le bitume, où les plus privilégiés possèdent de grandes bastides qui leur serviront de refuge pendant la peste.

Les négociants tirent les ficelles de la vie économique, politique et administrative de Marseille. La ville est dirigée en 1720 par quatre échevins (l'équivalent de nos conseillers municipaux) : Estelle, Moustier, Dieudé et Audimar (Carrière, 2020, p. 18).

La ville de Marseille n'a pas connu d'épidémie de peste depuis 1649. En 1720, après trois générations sans peste, celle-ci semble être une maladie des temps anciens, ce qui contribuera aussi à ce qu'on mette davantage de temps à reconnaître le fléau. La ville s'est dotée d'un système efficace de prévention : tous les navires arrivant à Marseille doivent présenter une patente nette (des lettres signées par les autorités portuaires ou les consuls français à chaque escale) certifiant qu'ils n'ont pas eu de malades à bord. Même dans ce cas, les matelots et la marchandise doivent passer une quarantaine à durée variable dans le lazaret (aussi appelé les infirmeries), avant de pouvoir entrer dans la ville.

L'économie de la ville entière est intimement liée à la prospérité du port. Marseille entretient certes moins de commerce avec les Amériques (indigo, canne à sucre, tabac...), mais elle bénéficie du monopole sur les « échelles du Levant » : les ports de l'immense empire ottoman, vers lesquels on exporte essentiellement des draps de Carcassonne et des produits venus des Antilles et d'où on importe du coton, des soieries, de la laine, de l'huile et du blé (Carrière, 2020, p. 29).

Le début du XVIII^e siècle voit également la répression d'un mouvement important au sein même de l'église catholique : il s'agit du Jansénisme, qui conteste l'absolutisme royal et une certaine conception de la grâce divine. Nous n'entrerons pas ici dans des questions théologiques, mais nous devons quand même préciser que Monseigneur de Belsunce, figure clé de la période, était un fervent antijanséniste (Carrière, 2020, p. 35).

3. DÉROULEMENT DES FAITS

Ce qui nous semble très intéressant dans cet épisode de peste de 1720, c'est le fait que nous connaissons la date exacte et la façon dont est arrivée la maladie à Marseille. Voyons cela de plus près en suivant le récit du docteur Bertrand, contemporain des faits.

3.1 Résumé : dates clés

Nous indiquerons ici simplement les repères chronologiques les plus importants pour passer ensuite à un récit plus minutieux des évènements et pour nous attarder sur les détails qui nous ont semblé les plus intéressants.

- 25 mai 1720 : arrivée au port de Marseille du *Grand Saint-Antoine*. Ce bateau arrive de la Méditerranée orientale, chargé de ballots de soie, de coton et de laine. Malgré une suspicion de maladie à bord, le capitaine reçoit l'autorisation de décharger les marchandises et les matelots aux infirmeries : non pas dans les îles destinées aux quarantaines, mais en terre ferme, séparés de la ville juste par une enceinte.
- 13 juin : un matelot meurt aux infirmeries, mais les médecins ne trouvent aucun indice de peste et permettent à l'équipage d'entrer en ville, malgré neuf autres décès qui s'étaient produits pendant le voyage.
- 20 juin : première victime à Marseille : Marie Dauplan (Carrière, 2020, p. 56) ou Dauplane (Bertrand, 2021, p. 31). Cette femme était blanchisseuse de profession.
- 28 juin : deuxième victime, un tailleur.
- 8 juillet : plusieurs décès se succèdent chez des « petites gens » dans les quartiers pauvres, mais les médecins parlent encore de « fièvre pestilentielle » et non pas de peste.
- 9 juillet : les médecins Peysonnel (père et fils) diagnostiquent la peste chez un malade et ils en font part aux échevins. Il est déjà trop tard.
- 31 juillet : les autorités à Aix (capitale de la Provence à cette époque) confinent Marseille et son terroir (le territoire de sa commune).
- 9 aout : on recense plus de cent victimes par jour. Les cadavres s'entassent dans les rues.
- Fin aout : on compte plus de mille morts par jour. Malgré le blocus décrété par les autorités, l'épidémie se répand dans l'intérieur des terres.
- Octobre : la mortalité descend à Marseille.
- 1721 : la vie reprend comme avant la pandémie. L'évêque Monseigneur de Belsunce va même jusqu'à organiser une grande procession le 20 juin pour la fête du Sacré-Cœur.
- Avril 1722 : une rechute se produit à Marseille et dans les villes des environs. Les derniers cas de peste se produisent fin 1722 à Avignon (qui ne faisait pas partie

de la France à cette époque : la ville et le Comtat Venaissin appartenaient alors à la Papauté).

Notons donc que la pandémie a duré environ deux ans et demi, avec des hauts et des bas dans la mortalité. Puisque nous sommes en octobre 2021 en train de finir notre deuxième année de COVID, ce détail pourrait nous laisser espérer un retour proche à la vie « normale », mais nous devons rappeler que ce sont deux maladies bien différentes et que le monde d'aujourd'hui présente une globalisation bien supérieure à celle de 1720.

3.2 Récit des évènements

Le *Grand Saint-Antoine*, aux commandes du capitaine Chataud, arrive devant Marseille le samedi 25 mai 1720, après dix mois de tournée en Méditerranée. Le vaisseau est notamment passé par certains ports de la Méditerranée Orientale, où il a chargé ses cales avec des ballots de laine, de soie et de coton. À cette époque, il faut présenter des patentes nettes pour pouvoir débarquer hommes et marchandises dans les ports de la Méditerranée. Ces patentes sont des lettres signées par les autorités des ports où le bateau fait escale, certifiant que le navire est libre de toute maladie contagieuse. Ce système de prévention s'avère très efficace s'il est correctement observé. Les patentes peuvent être de trois types : nettes, soupçonnées ou brutes (Buti, 2020, p. 574-581). Les quarantaines au lazaret ou dans des îles au large de Marseille (Jarre et Pomègues, pas loin de celle du célèbre château d'If) sont en accord avec les patentes (Carrière, 2020, p. 211) :

- Nettes : 8 jours de quarantaine pour l'équipage et 30 pour les marchandises.
- Soupçonnées : 15 et 35 jours respectivement
- Brutes : 20 et 40 jours

Il faut noter que la peste sévissait à cette époque dans l'arrière-pays de Tripoli et de Sidon (aujourd'hui au Liban), où on a embarqué des marchandises et des passagers. Le navire commence donc son voyage de retour avec une patente nette, mais force est de constater que la maladie ne se manifeste que quelques jours après la contagion – et c'est exactement ce qu'elle fera après avoir quitté les échelles du Levant.

Pendant le voyage, cinq personnes parmi les passagers et les matelots meurent des suites d'une maladie non identifiée. Le capitaine Chataud décide de faire escale à Livourne « non seulement pour consulter la maladie, mais encore pour y prendre de nouvelles

provisions » (Carrière, 2020, p. 206). Les autorités, averties par le propre capitaine des décès à bord, ne permettent pas aux hommes de débarquer. Un médecin est envoyé à bord du *Grand Saint-Antoine*. Il conclut, au récit des survivants, à l'examen des malades et des cadavres de trois autres matelots qui meurent pendant cette escale, qu'il s'agit d'une « fièvre maligne pestilentielle » et non pas de la peste. L'administration du port de Livourne fait inscrire sur la patente du bateau le décès de huit personnes et la cause indiquée par le médecin. On y met en garde les autorités du suivant port où le navire fera escale « afin que soient prises les précautions [...] pour le bon gouvernement de la santé publique » (Carrière, 2020, p. 206). La patente que montrera le capitaine Chataud à son arrivée à Marseille est donc brute : elle porte la mention des malades à bord.

Nous savons aujourd’hui -tout le monde est sage après coup- que le bateau était en fait doublement contaminé : un des passagers montés à bord en Orient -la première victime- couvait la peste pulmonaire (qui se transmet entre les personnes par les aérosols et au contact des fluides corporels) et la marchandise occultait des puces qui transmettent la peste bubonique. Le médecin qui inspecte les malades à Livourne ne trouve pas de bubons sur eux et c'est pour cela que son diagnostic parle uniquement de fièvre. La peste bubonique n'apparaîtra que lorsque les tissus où se cachent les puces seront déballés. Il s'agit donc d'une « peste sans rat » (Buti, 2020, p. 373), même si les clichés associent toujours la peste aux rongeurs. Cette image d’Épinal est renforcée par le chef d’œuvre de Camus, par l’idée que nous nous faisons de la peste médiévale, et même par la couverture de la bande dessinée de Scotto, en annexe (n° 11). Rien de plus difficile à effacer que la mauvaise réputation, et elle précède les rats là où ils vont.

Si nous pouvons nous permettre le jeu de mots : les rats n'y sont pour rien, il faut plutôt chercher du côté des scélérats. En effet, c'est ainsi que nous pourrions qualifier les intendants de santé du port et surtout le maire de la ville, le premier échevin Estelle (Buti, 2020, p. 746). S'il est évident que nous ne devons pas mettre le loup à garder le troupeau de brebis, pourquoi autoriser que les responsables sanitaires du port aient des intérêts économiques aux marchandises ? Il faudrait éviter que des questions non sanitaires interviennent dans la prise de décisions de santé.

La peste a gagné Marseille par l'appât du gain. Estelle était le propriétaire du quart de la marchandise du *Grand Saint-Antoine*, dont la valeur est estimée à environ cent-mille écus, ce qui représente à peu près dix millions de nos actuels Euros (Buti, 2020, p. 662). Surtout, il fallait pouvoir débarquer la marchandise le plus tôt possible, car celle-ci était destinée

à être vendue là où elle obtiendrait la meilleure vente possible : à la foire de Beaucaire, qui commençait le 22 juillet. Les négociants faisaient la richesse de Marseille... et ils y faisaient aussi leur loi. Ils étaient à la fois juge et partie : ils nommaient parmi leurs proches les intendants sanitaires du port qui devaient décider des mesures de prévention à mettre en place, tout en ayant intérêt à ce que ces mesures fussent le moins strictes possible.

Le maire a donc œuvré pour rabaisser la quarantaine imposée aux marchandises provenant d'un bateau à la patente brute. Mais toute la faute ne revient pas exclusivement à Estelle. Il a par ailleurs essayé de se racheter par la suite en organisant le ravitaillement de la ville et en montrant un comportement héroïque, participant lui-même au transport des cadavres, tâche aussi périlleuse que nécessaire (Buti, 2020, p. 2623). Son attitude a d'ailleurs été récompensée : à la fin de l'épidémie, il a été anobli et on lui a octroyé une généreuse pension. Cela rappelle le personnage de l'apothicaire Homais¹ dans *Madame Bovary* : un bourgeois ambitieux, opportuniste et sans scrupules qui, à la fin du roman, reçoit la croix d'honneur.

Tandis qu'Estelle s'est vu distinguer, Chataud, quant à lui, a été emprisonné pendant deux longues années au château d'If (Carrière, 2020, p. 252). Le capitaine du *Grand Saint-Antoine* a finalement été acquitté à la suite de son procès : il avait agi correctement, puisqu'il avait présenté la patente brute et il n'avait pas caché les décès qui s'étaient produits à bord du navire (Buti, 2020, p. 3055).

Avant de laisser entrer l'équipage et la marchandise à Marseille, la peste était déjà entrée dans la ville. Comment cela est-il possible ? La réponse est simple : le système avait des failles. L'observance des normes au lazaret était plutôt relâchée. Il était habituel de voir la famille et les amis rendre visite aux matelots en quarantaine. Les visites ne pouvaient certes pas entrer dans le lazaret, mais elles pouvaient embrasser et discuter avec leurs proches à la grille. Nous savons qu'ils y échangeaient même des marchandises sous le regard de soldats probablement soudoyés. Encore l'appât du gain. Nous parlons bien sûr de contrebande, mais pas uniquement. Carrière (2020, p. 219) nous indique que les

¹ Bien qu'il ne soit pas médecin, il exerce la médecine dans l'arrière-boutique de sa pharmacie à Yonville. En poussant Charles Bovary à procéder à une opération très risquée qui ne réussit pas, il est la cause indirecte de la ruine des Bovary. Il prend la clientèle des médecins qui passent à Yonville après la mort de Charles Bovary. Il est cupide et il arrive à ses fins : c'est le triomphe de l'arrivisme et de l'ambition des bourgeois médiocres.

matelots en quarantaine avaient pour habitude de donner leur linge à leurs épouses quand celles-ci venaient les voir, afin d'avoir des vêtements propres quand ils seraient autorisés à aller en ville. Il n'est donc pas étonnant de découvrir quels étaient les métiers des premières victimes de la peste en ville : des portefaix (responsables de charger et de décharger les marchandises), des lingères, des blanchisseuses et des tailleurs, qui avaient eu contact avec des étoffes contaminées, furent-elles du linge des matelots ou de la marchandise de contrebande (Bertrand, 2021, p.36).

S'agissant de personnes des quartiers pauvres, l'alarme mit du temps à être sonnée. Il n'était pas inhabituel d'y voir des gens périr en quelques jours de maladies non identifiées, qu'on attribuait normalement à une mauvaise alimentation ou aux miasmes dans l'air – plus fréquents dans les ruelles étroites de la vieille ville que dans les quartiers des belles demeures- (Bertrand, 2021, p.19). Pourtant, le 9 juillet, les Marseillais ne peuvent plus ignorer l'évidence : deux médecins, les Peysonnel, père et fils, informent les échevins de leur diagnostic après avoir examiné un moribond : il s'agit bien de la peste. Les échevins font surveiller la maison du malade par des gardes afin que personne n'y entre ni n'en sorte. La nuit, afin de ne pas alarmer la population, on fait évacuer tous les occupants de la maison touchée et on les transporte dans le lazaret. On mure la maison. Même si cela est fait avec la plus grande discréction possible, les habitants ont tout vu et tirent rapidement leurs conclusions. La rumeur se répand très vite, au point que les échevins écrivent des lettres au Régent et au duc de Villars (gouverneur de Provence, dont le siège se trouvait à Aix) informant que les cas de peste signalés sont sous contrôle. Les conseillers municipaux vont même jusqu'à envoyer des circulaires faisant savoir aux autres ports de la Méditerranée qu'il n'y a pas de contagion dans la ville. Si la renommée de Marseille était mise en doute, le commerce risquerait la paralysie, ce qui impliquerait la ruine des négociants et de la ville toute entière (Carrière, 2020, p. 59). Les échevins agissent de façon irresponsable, sous-estimant le danger. Ils pensent pouvoir enrayer la maladie en envoyant tous les malades au lazaret et en enterrant les morts dans la chaux vive.

Le 18 juillet, un nouveau médecin, le docteur Sicard, diagnostique la peste chez plusieurs malades dans la vieille ville et il en fait part aux échevins. Ceux-ci, au lieu prendre des mesures plus strictes, décident de demander un deuxième avis non pas à un médecin, mais à un chirurgien, ce qui est étrange car, à l'époque, les chirurgiens ne sont pas des médecins et ils sont moins bien considérés. Toujours est-il que ce chirurgien, M. Bouzon, détermine

que les patients souffrent d'une « fièvre vermineuse » et non pas de peste. On livre donc ces personnes à leur sort et des prêtres leur administrent les sacrements. Les souffrants ne sont pas confinés et leurs familles non plus, ce qui contribue à l'expansion du mal. Les diagnostics contradictoires et les traitements souvent inefficaces renforcent l'image de médecins incompétents, qui font plus de mal que de bien. Nous retrouvons ce cliché du médecin charlatan dans *Le Malade imaginaire* de Molière, mais aussi chez un négociant de Marseille en 1720, Jean-Baptiste Rey, qui se plaint de l'alerte créée par des médecins « enragés » (Carrière, 2020, p. 62) alors que pour lui, la maladie est clairement due à la consommation d'aliments en mauvais état. Si nous utilisons un terme anachronique, nous sommes face à un négationniste avant l'heure. Il faut dire que les symptômes de la peste pulmonaire peuvent être confondus avec ceux d'autres maladies et ce n'est que récemment qu'on a pu confirmer avec une certitude absolue qu'il s'agissait bien de la peste : le bacille *yersinia pestis* a été trouvé par l'équipe du docteur Raoult dans la pulpe dentaire des cadavres exhumés des fosses communes, lors de fouilles dans les années 1990 (Maget, 2014, min. 25'22").

Le 24 juillet, les échevins de Marseille écrivent encore des lettres disant qu'aucune nouveauté n'est à signaler dans la ville dans les seize derniers jours, alors que justement la veille, quatorze malades sont morts (Carrière, 2020, p. 61). Les autorités ont d'abord ignoré le danger, puis elles l'ont sous-estimé et finalement elles ont caché la vérité. Chacun est libre d'en tirer des ressemblances avec des époques plus récentes. Les temps changent, mais la nature humaine – surtout celle de l'homme politique- ne change pas.

Ce n'est que le 26 juillet, quand la mortalité est trop grande pour nier l'évidence, que les conseillers municipaux décident enfin d'agir. On décide d'envoyer tous les malades et leurs familles aux infirmeries et de murer leurs maisons. Pris d'effroi, certains Marseillais fuient la ville, emportant le fléau avec eux.

Une anecdote illustre parfaitement comment, à une époque où la science n'a pas encore découvert l'existence des bacilles microscopiques, on savait déjà que la distance était le meilleur moyen de prévenir la contagion (Carrière 2020, p. 65) : le curé de Saint-Martin avait proposé de donner l'hostie en utilisant des pincettes de plus de deux mètres.

Le 31 juillet, le parlement d'Aix-en-Provence interdit à toute personne d'entrer ou de sortir de la ville et de son terroir : Marseille est isolée. Les boutiques et les ateliers ferment, les ouvriers se retrouvent au chômage et condamnés à mendier. Le ravitaillement

se complique et les prix des aliments grimpent. Les problèmes ne font qu'empirer et le nombre de victimes ne cesse d'augmenter. Mi-aout, trois-cents personnes meurent chaque jour. L'évolution de l'épidémie est aggravée par un traitement insuffisant des malades et par une inhumation trop lente des cadavres (Bertrand, 2021, p.61). Les corps commencent à s'entasser dans les rues. À la fin du mois, on compte mille décès par jour : l'épidémie a atteint son paroxysme et touche riches et pauvres (Buti, 2020, p. 918).

Monseigneur de Belsunce constate que même les personnes les plus fortunées sont enveloppées dans un simple drap et jetées dans la fosse commune (Carrière 2020, p. 77) : il faut enterrer au plus vite. Le prélat de Marseille, après une première période d'isolement et ayant vaincu la peur initiale, décide de suivre le modèle de Saint Charles Borromée, l'archevêque de Milan qui, lors de la peste de 1576, essayait de porter consolation et secours aux habitants de la ville. Ainsi, on le voit marcher dans des rues « bordées des deux côtés de cadavres à demi pourris et rongés par les chiens », s'exposant à la contagion (Buti, 2020, p. 2654). On calcule que 20% du clergé de Marseille est mort lors de la peste de 1720, ce qui est clairement en dessous de la moyenne de la mortalité en ville qui, rappelons-le, est autour de 50%. Toutes celles et ceux qui ont pu se cloîtrer à temps à l'intérieur de couvents et de monastères ont survécu. Au mois d'aout, l'évêque interdit tout office religieux afin de limiter les rassemblements, qui favorisent la contagion (Bertrand, 2021, p. 124).

Chez les médecins qui sont restés en ville et qui ont traité les malades, le taux de mortalité est beaucoup plus élevé. Il y avait eu d'importantes avancées en matière de prophylaxie de la part du docteur Jean-Jacques Manget (voir annexe n° 3a), mais nous ne savons pas aujourd'hui si les médecins présents à Marseille en 1720 disposaient ou non de ces équipements, car on ne les retrouve pas dans l'iconographie. Nous savons par contre qu'ils portaient des habits en toile cirée, qu'ils se lavaient les mains au vinaigre avant et après les consultations -le gel hydroalcoolique de l'époque ! – et qu'ils respiraient des parfums de camphre, de soufre brûlé et de sauge (Buti, 2020, p. 2699). Apparemment donc, pas de gants, ni de lunettes, ni de « bec » agissant de masque, éléments de protection préconisés par Manget et qui manquaient à Marseille en 1720, tout comme ils ont manqué au début de l'épidémie de COVID, partout dans le monde.

En ce mois d'aout de pic de la mortalité, le docteur Bertrand (2021, p. 89) raconte comment « les cris, les pleurs, les plaintes et les hurlements [...] retentissaient jour et nuit ». Dans des situations de si grand désespoir, on trouve toujours des personnes qui

veulent tirer un profit personnel. Les rares fossoyeurs encore en vie dévalisent les maisons quand ils vont récupérer des cadavres, ou alors n'emmènent les corps que lorsqu'ils sont payés d'avance – ce que beaucoup de familles ne peuvent pas faire. Résultat : les rues sont couvertes de cadavres (Bertrand, 2021, p. 95). Face à cette situation, la ville doit embaucher de nouveaux fossoyeurs, mais on ne trouve aucun volontaire, car cette profession présente trop de risques de contagion. L'échevin Moustier procède alors à réquisitionner une centaine de forçats des galères (voir annexe n° 4, ordre signé par le Marquis de Pilles et contresigné par les quatre échevins, concernant l'enlèvement des cadavres). S'ils survivent, ces galériens retrouveront la liberté. Ainsi, en la seule journée du 1^{er} septembre, les forçats retirent 1200 cadavres des rues (Buti, 2020, p. 895). Le chevalier Roze, autre notable qui n'abandonne pas la ville et se dévoue au rétablissement de l'ordre, dirige l'enterrement de plusieurs centaines de cadavres à l'esplanade de la Tourette, un quartier pauvre où presque tout le monde est mort et que nul n'ose approcher. Cette scène, immortalisée par Serre (voir annexe n° 7), nous montre des galériens munis d'un mouchoir imbibé de vinaigre -les masques FFP2 de l'époque- pour se protéger de la contagion (Carrière, 2020, p. 96). Cette défense se révèlera peu efficace : sur un total deux-cents forçats, douze seulement survivront (Buti, 2020, p. 895).

Le 12 septembre, les échevins, épuisés et débordés, reçoivent avec soulagement la nomination du chevalier de Langeron comme Commandant de Marseille. Il entre dans la ville avec plusieurs compagnies de soldats pour rétablir l'ordre et son arrivée coïncide avec une baisse de la mortalité (Buti, 2021, p. 921).

Le 26 septembre, sur ordre du Régent, on met le feu au *Grand Saint-Antoine* et toute sa cargaison (celle qui y restait) le long de l'île de Jarre. L'épave a été retrouvée en 1978 (Musées de Marseille, 2021, min. 39'45'') et l'archéologue sous-marin Michel Goury en a dirigé les fouilles.

Malgré cet apaisement à Marseille, l'épidémie se répand en Provence. La construction d'un « mur de la peste » -un cordon sanitaire en pierre, long de plus de cent kilomètres et gardé par un millier de soldats- débute en mars 1721 mais n'arrive pas à contenir efficacement l'avancée de la maladie. D'ailleurs, cette muraille, qui avait été initialement prévue pour empêcher la peste de se propager de la Provence vers Avignon et le Comtat Venaissin aura finalement la fonction inverse : protéger la Provence de la peste déclarée à Avignon. Cette ville sera la dernière à subir une quarantaine, en septembre 1722 (Buti, 2021, p. 1657-1675).

Moulin (2020, p. 20) nous rappelle que, même « avec tous leurs défauts, les quarantaines ont toutefois probablement limité les catastrophes ». Il indique également que la durée de quarante jours est très symbolique, en lien avec des épisodes bibliques de purification : c'est la durée du déluge et aussi celle du séjour du Christ dans le désert.

En tout, la peste aura couté la vie à cent-mille personnes dans toute la Provence, mais la ville de Marseille a expérimenté une récupération démographique très rapide, et ceci grâce à trois facteurs (Carrière, 2020, p. 307-309) :

- La mortalité baisse toujours après une épidémie.
- Le nombre de mariages explose, et en 1724 on revient à la moyenne de naissances de 1719.
- L'immigration : Marseille devient une ville très attrayante car on y manque de main d'œuvre.

En 1723, Marseille récupère le monopole du commerce avec le Moyen Orient, qu'elle avait perdu en 1721 en faveur du port de Sète.

Les hommes ont une mémoire sélective. Le négociant Roux écrit déjà en 1722 (Carrière, 2020, p. 330) : « on avait tellement banni la peste de la conversation que lorsqu'une personne s'avisait d'en parler [...], on obligeait M. l'Indiscret à se taire ». La société a volontairement oublié. Elle est condamnée à refaire les mêmes erreurs dans l'avenir.

4. LA DOULEUR COMME SOURCE DE CRÉATION

Lorsque nous pensons aux sources de l'art, il faut inévitablement citer l'amour, la beauté et la bonté, la nature paisible, la joie... Mais il y a aussi leurs contraires, qui sont des terres également fertiles pour la création artistique : le désamour, la laideur et le mal, la nature dévastatrice, la tristesse, les cauchemars... Comme Baudelaire, nous affirmons qu'avec de la boue, on peut faire de l'or : on peut créer de l'art même en partant des choses et des sentiments les plus abjectes.

Ce qui compte en réalité, ce n'est pas tellement que l'art fasse appel aux sens -il est vrai que l'art doit être perçu, senti-, mais surtout qu'il fasse appel aux sentiments : l'art doit être ressenti.

Une œuvre d'art n'atteint son but que lorsqu'elle produit des émotions, des sensations. Quoi de plus universel que la douleur, dans toutes ses facettes ? La douleur physique, la douleur psychique et, bien sûr, la peur en tant que douleur potentielle. Dans une épidémie de peste, ces trois sensations sont très présentes.

L'artiste qui réussit à traduire la souffrance dans une œuvre d'art va immédiatement « connecter » avec le public. Tout être humain a expérimenté diverses situations de douleur au long de sa vie. La douleur nous touche de près, elle ne nous est pas indifférente.

Les œuvres d'art représentant des situations de souffrance et de chaos sont émouvantes, troublantes : citons à titre d'exemple le *Guernica*, de Picasso. La guerre, comme la maladie, nous montre l'horreur d'une mort cruelle qui frappe sans regarder et à laquelle s'ajoutent l'incompréhension, le sentiment de vulnérabilité totale et le désarroi le plus absolu.

Nous pouvons certainement affirmer, comme le fait René Untereiner (1960, p. 288), que « quiconque hurle de douleur exprime sa douleur de façon plus énergique et plus directe que le plus grand des poètes ». Par contre, son syllogisme « si la vie est créatrice, toute création est exaltation de la vie » (1960, p. 285) n'est pas forcément toujours vérifiable. Nous pensons que l'art peut également représenter une exaltation de la destruction, voire de la mort. L'homme s'est toujours posé des questions sur celle qu'on appelle « l'épreuve ultime ». C'est elle qui interroge et inspire les artistes depuis la nuit des temps.

Paradoxalement, la destruction est toujours créatrice d'une nouvelle réalité. En ce sens, création et destruction ne s'opposent pas.

Il n'est pas nécessaire de souffrir pour créer, mais le mythe du poète torturé existe bel et bien, et il est construit sur une base bien avérée : la psychologue clinicienne Catherine Azoulay (2014, p. 31) cite une étude suédoise de 2012 qui montre que chez les patients schizophrènes, bipolaires et suicidaires, il existe davantage d'artistes que dans la population générale. Ceci colle bien avec le stéréotype du poète, surtout depuis le Romantisme. Nous aurions tendance, selon Azoulay (2014, p. 32) à associer l'artiste « à une forme de folie douloureuse qui lui conférerait la capacité de voir, entendre, ressentir des choses du monde à lui seul révélées ». La torture du corps et de l'esprit serait aussi dangereuse que féconde. Les artistes tourmentés sont nombreux. L'art peut avoir un effet de catharsis chez la personne qui souffre. Dans ce sens, l'art représente un moyen de se dépasser. Il s'agit de créer pour se sauver. L'artiste a un besoin de hurler, de combler un

vide, de fuir, de se libérer d'une sensation oppressante. La peinture, la danse, la musique, la littérature, la sculpture... toute manifestation artistique convient à l'expression des sentiments. Sublimer la laideur pour en faire de l'art. Distiller le noir pour en faire de la lumière. Peut-être est-il vrai, comme disait Alfred de Musset dans son poème *La nuit de mai* (1835), que « les plus désespérés sont les chants les plus beaux. Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots ». Si nous restons du côté des romantiques, il faut obligatoirement citer Victor Hugo, qui a composé son *Demain dès l'aube* (dans le recueil *Les Contemplations*, 1856) après la mort tragique de sa fille Léopoldine. L'art naît des émotions, et la douleur est une des émotions les plus fortes. La douleur doit être comprise dans un sens large qui va de la douleur physique à l'angoisse existentielle, en passant par la peur, la dépression, le spleen baudelairien, le malaise vital, l'ennui.

N'oublions pas non plus que l'art doit inviter à réfléchir. On ne le « consomme » pas de façon passive. Le destinataire de l'œuvre d'art, qu'il soit spectateur, lecteur ou auditeur, doit se poser des questions.

Il n'est peut-être pas nécessaire de souffrir, ni physiquement, ni moralement, pour créer de l'art, mais il nous semble que la représentation humaine est incomplète quand elle ne montre pas cette face si importante, si omniprésente de la réalité. Le peintre Watteau, déjà évoqué ici dans le contexte historique, n'en est pas moins artiste, mais la nature humaine ne se limite pas à la joie, à la nature bienfaisante et au corps glorifié. Il existe un revers : la décrépitude, le corps souffrant, le manque d'énergie.

Les tragédies éveillent l'intérêt du public. Il ne s'agit pas nécessairement d'un voyeurisme ni d'une curiosité morbide ou obscène. Parfois, il est question de se doter d'outils pour apprendre à affronter des situations similaires. C'est sans doute pour cette raison que les ventes de *La Peste* de Camus ont explosé en mars 2020 et, comme signale le journaliste Simon Brunfaut (L'Écho, 2020), le roman de Camus « est surtout un miroir. C'est une analyse de la nature humaine, de sa grandeur et de ses faiblesses ». Le héros de cet ouvrage, le docteur Rieux, peut être comparé au « personnel médical qui se bat aujourd'hui contre le coronavirus ».

Dans les situations de détresse, nous cherchons espoir dans des figures héroïques ou dans la capacité à surmonter les épreuves, dans la résilience. Certaines œuvres d'art montrent donc la douleur nuancée par un rayon d'optimisme. Elles nous montrent des valeurs à

suivre : le désintéressement, le dévouement, le courage, la ténacité indispensable pour traverser les époques les plus dures.

C'est le cas, par exemple, des tableaux qui représentent, dans des images idéalisées :

- L'évêque de Marseille, Monseigneur de Belsunce, en train d'administrer la communion aux malades, au risque de sa propre vie (voir tableau de Monsiau, annexe n° 6).
- Le Chevalier Roze, déblayant les rues de cadavres, mettant également sa vie en péril (voir tableaux de Michel Serre et de Jean-Baptiste Duffaud, annexes n° 7 et 8)

En peinture, les motifs récurrents pour exprimer la souffrance sont le cri (Munch nous vient de suite à l'esprit), les larmes, l'angoisse dans le regard, les yeux révulsés, l'imploration, les personnes mourantes, enfants inclus, l'amoncellement de corps sans vie... Ils sont tous présents dans les tableaux en annexe. Michel Serre -contemporain des événements- va jusqu'au bout de l'horreur et dans sa *Vue de l'hôtel de ville*, il représente un nourrisson essayant de téter le sein de sa mère morte (annexe n° 1, devant la charrette).

Selon l'anthropologue Gilles Boetsch (Maget, 2014, min. 40'45''), Michel Serre représente les corps en utilisant une palette de couleurs comme un code académique qui n'a rien à voir avec la réalité : le noir pour les corps morts, des tons verdâtres pour les mourants et le blanc pour les personnes -encore- en bonne santé.

Parfois, il ne s'agit pas de dépeindre la douleur ni les actes héroïques. Il s'agit simplement de rendre hommage aux victimes, que ce soit avec une simple plaque commémorative ou avec une sculpture plus ou moins évocatrice. Dans le cas de Saragosse, la sculpture installée en 2021 à la place Santa Engracia et représentant un ruban noir contribue à garder la mémoire des victimes de la pandémie de COVID. À Marseille, c'est la sculpture du *Génie de l'immortalité*, par Barthélémy-François Chardigny, au sommet de la Colonne de la peste (annexe n° 9), qui remplit cette fonction pour la peste de 1720. Autres sculptures, davantage liées à la religion, sont celles de Monseigneur de Belsunce et de Saint-Roch, le saint prophylactique par excellence, que nous trouvons sur le fronton du bâtiment de l'intendance sanitaire du port de Marseille (Maget, 2014, min. 43'40''). Face à la souffrance, les fidèles trouvent un soulagement dans leur foi.

La douleur est également une source privilégiée d'inspiration en littérature. Lorsqu'il s'agit d'une douleur intime, individuelle, la souffrance permet à l'écrivain de plonger dans la psychologie humaine. Lorsqu'il s'agit de périodes de guerre ou de pandémie mondiale, la douleur collective et l'effondrement partiel ou total des structures sociales servent de prétexte pour analyser quels sont les comportements et les dérives envisageables : cela peut donner des récits réalistes sur le passé ou des récits dystopiques sur un futur hypothétique.

En ce qui concerne l'épisode très concret de la peste de 1720, celui-ci est citée par :

- Le poète Charles-Hubert Millevoye, qui rend hommage à l'évêque de Marseille dans une œuvre de 1808 : *Belzunce, ou La peste de Marseille* (graphie ancienne avec « z »). Il y qualifie les marchandises contaminées arrivées dans les cales du bateau comme « vaste amas d'homicides richesses » (1808, p. 8) et passe à louer le courage du prélat, qui -à la différence d'autres personnalités- a décidé qu'il n'abandonnerait pas la population et qu'il subirait le même sort que la ville : « ce fléau destructeur doit avec le troupeau dévorer le pasteur » (1808, p. 12). Belsunce est donc courageux, mais il est aussi pieux et généreux : « Belzunce ouvre aux douleurs un asile propice ; son palais se transforme en un pieux hospice » (1808, p.16). Ses descriptions des malades ne manquent pas de réalisme ni de pathétisme : « Fantômes animés, errant de place en place, pâles, et frissonnant d'une sueur de glace » (1808, p.12).
- Chateaubriand y fait allusion dans ses *Mémoires d'outre-tombe* (1849, posthume). Comme Millevoye, Chateaubriand n'est pas un contemporain des évènements, mais nous voyons à quel point ce chapitre de l'histoire restait encore dans la mémoire nationale cent ans après.
- Dominique Cier, dans ses *Scènes de la vie marseillaise pendant la peste de 1720* (1979), œuvre de théâtre qui dénonce la lâcheté et la corruption des autorités et permet de faire un parallélisme entre la mort de la ville en 1720 et la mort du port dans les années 1970 avec la fermeture des ateliers navals (CNAC Georges Pompidou, 1979, p. 4).
- Marcel Pagnol : *Les Pestiférés* (1977, dans *Le Temps des amours*). Cet ouvrage a inspiré une bande dessinée homonyme en 2019 : *Les Pestiférés* ; par Serge Scotto, Éric Stoffel et Samuel Wambre (voir annexe n° 11). Cette bande dessinée -à notre avis- surfe sur la vague mercantiliste, mais n'en est pas moins une œuvre artistique.

La peste de Marseille reste un épisode régional et les œuvres d'art qui en sont inspirées sont conservées essentiellement en Provence, mais ces œuvres créées à cette occasion font appel à des lieux communs (des *topoi*) de l'humanité toute entière, d'où la valeur de l'art qui permet de passer du particulier à l'universel et vice-versa.

Après une expérience douloureuse, collective ou individuelle, il existe toujours au moins deux possibilités : soit sombrer dans la dépression, soit faire preuve de résilience et de volonté de renaitre de ses cendres.

La peste de 1348 à Florence servit de prétexte et de cadre à Boccace pour rédiger son *Décaméron*. Samuel K. Cohn (1996, p. 554) a montré comment, justement dans ces années qui ont suivi la grande Peste Noire du Moyen Âge, les commandes d'œuvres d'art en Toscane, surtout d'objets à nature religieuse, ont augmenté de façon significative.

La douleur nous inspire, c'est un fait.

5. CONCLUSIONS

En ces temps de pandémie mondiale, il convient de regarder le passé pour voir comment l'humanité a géré des situations similaires et apprendre de nos erreurs et de nos réussites.

La cupidité des hommes est à l'origine de la propagation de la peste à Marseille en 1720. De la même façon qu'il y a trois-cents ans, notre société n'a pas voulu voir le danger et a préféré ignorer les signaux d'alarme plutôt que prendre le taureau par les cornes et s'attaquer au problème alors que nous étions encore à temps. Cela aurait impliqué des mesures restrictives de l'économie qui n'auraient pas été bien perçues. Cet ajournement dans la prise de décisions a eu des conséquences néfastes.

Marseille s'est vite remise de la peste : la ville récupère sa population en quelques années et l'économie reprend dès 1723. Certains seront tentés de faire un parallélisme et d'y voir un espoir pour la situation dans laquelle se trouve notre société en octobre 2021. Mais soyons honnêtes : l'épidémie de 1720 et celle que nous traversons depuis la fin 2019 présentent des différences majeures :

- La peste de 1720 est due à une bactérie, alors que la COVID-19 est d'origine virale. Il ne s'agit pas de la même maladie, ni du même état de la science, et les

conditions de vie ne se ressemblent pas. La peste de Marseille a tué environ 50% de la population de la ville, alors que la COVID-19 a tué 117185 personnes en France selon les données officielles du 15 octobre 2021 (soit 0,17% sur une population totale de 68 millions ; données mises à jour sur <https://dashboard.covid19.data.gouv.fr/vue-d-ensemble?location=FRA>).

- La société de 1720 repose sur un système économique préindustriel, alors que nous sommes aujourd’hui dans monde totalement globalisé, dépendant des énergies fossiles et qui détruit l’environnement et la biodiversité.

Il nous semble voir une attitude cynique chez les personnes qui, comme le négociant marseillais Pierre-Honoré Roux en 1722 (Carrière, 2020, p. 307), affirment que les épidémies ne font que prendre « un acompte sur l’avenir » et que les personnes décédées sont normalement les plus faibles, qui seraient mortes de toutes façons au bout de quelques années. Non seulement ceci est faux – des personnes en bonne santé ont péri aussi –, mais toute vie humaine est importante.

L'auteure de polars, prix Princesse des Asturias en 2018 et archéozoologue Fred Vargas avait déjà annoncé en 2006, lors d'une interview dans le programme *Tout Le Monde En Parle* (INA, 2020), la possibilité d'une crise sanitaire similaire à celle que nous vivons en 2020/21. En 2019, elle lance un nouveau cri d'alerte lié au à celui de 2006 : *L'Humanité en péril*, aux éditions Flammarion. Elle y aborde le changement climatique et l'extinction de masse de la biodiversité (*La grande librairie*, 2019). Nous savons que la disparition des habitats d'animaux sauvages provoque une promiscuité entre espèces qui se trouve vraisemblablement à l'origine du virus responsable de la COVID-19. Peut-être serait-il temps de repenser notre façon d'interagir avec la planète Terre.

Notre société actuelle de fin 2021 attend beaucoup de la reprise économique et culturelle postpandémie. Nous nous confortons en pensant que la récupération sera rapide comme elle le fut à Marseille à partir de 1722 et que nous avons devant nous une « nouvelle Renaissance », comme ce fut le cas en Italie après la Peste Noire de 1348. Persévérez dans notre modèle de production et de consommation, est-ce faire preuve de résilience ou s'agit-il simplement d'une fuite en avant qui nous mènera encore plus vite vers la prochaine pandémie ? Difficile à dire.

Tournons la tête en arrière pour regarder devant. Le passé a toujours quelque chose à nous apprendre. En citant le docteur Bertrand (2021, p. 243) : « Heureux si le souvenir de nos

malheurs passés peut nous servir de règle pour l'avenir, nous inspirer de sages précautions ». Pourtant, il ne semble pas très optimiste, puisqu'il se demande également : « ne verrons-nous jamais les médecins d'accord entre eux ? » (2021, p. 193). Cela peut éventuellement rappeler des situations présentes.

En introduction, nous nous sommes demandés si nous avions tiré des leçons de la peste de 1720. Il est temps de répondre à cette question. Sur le court terme et à échelle individuelle, sans doute. Mais sur le long terme, en tant qu'espèce, nous n'avons rien appris. Il semblerait que l'être humain préfère ignorer certains enjeux et espérer qu'il n'en dérivera rien de grave, trébuchant ainsi plusieurs fois sur la même pierre, plutôt que renoncer au confort ou au gain immédiat. La cupidité, toujours la cupidité.

C'est à se demander pourquoi nous parlons de « politique de l'autruche », alors que nous ferions mieux de parler d'insouciance humaine et d'irresponsabilité.

Cette conclusion serait incomplète sans une mise en garde. Henri Mollaret, directeur du service de la peste à l'Institut Pasteur de 1960 à 1990, nous rappelle dans le documentaire réalisé par Laurent Maget (2014, min. 35'33'') que la peste n'est pas éradicable. La bactérie *Yersinia pestis* est bien présente encore aujourd'hui sous nos pieds, dans le sol, premier réservoir du pathogène. Il existe environ deux-cents espèces de mammifères qui peuvent être infectées par cette bactérie, notamment celles qui creusent et reniflent la terre, comme les rats, et elle peut passer à l'homme à tout instant.

La peste n'est pas une maladie du passé, sachons-le.

6. BIBLIOGRAPHIE

AZOULAY, C. (2014). « Psychose, douleur et création : des liaisons singulières ». Dans : *Le Carnet PSY*, n° 178, p. 29-33. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-le-carnet-psy-2014-2-page-29.htm>

BEAUVIEUX, F. (2020). « Marseille en quarantaine : la peste de 1720 ». Dans : *L'Histoire*, n°471, mai 2020, p. 10-19. Article disponible en ligne sur : <https://www.lhistoire.fr/marseille-en-quarantaine%C2%A0-la-peste-de-1720-0>

BERTRAND, J.P. et al. (2021). *Récit historique de la peste de Marseille en 1720*. Torrazza Piemonte (Italie) : Éditions Le Mono. Première édition : Cologne, 1721. Édition de 1779 imprimée à Amsterdam disponible en ligne sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5750732f/f10.item.texteImage#>

BOUSSAGEON, A. (2014). « 5 clichés sur Marseille avec ou sans Daniel Auteuil », Dans : *L'Obs*, n° du 23 octobre 2014. Article disponible en ligne sur : <https://www.nouvelobs.com/cinema/20130716.CIN2907/5-cliches-sur-marseille-avec-ou-sans-daniel-auteuil.html>

BRUNFAUT, S. (2020). « Camus: "La seule façon de mettre les gens ensemble, c'est encore de leur envoyer la peste" ». Dans : *L'Écho*. (20 mars 2020). Article disponible en ligne sur : <https://www.lecho.be/culture/litterature/camus-la-seule-facon-de-mettre-les-gens-ensemble-c-est-encore-de-leur-envoyer-la-peste/10215797.html>

BUTI, G. (2020). *Colère de Dieu, mémoire des hommes - La peste en Provence 1720-2020*. Paris : Les Éditions du Cerf. Note : version Kindle, les numéros de page indiquent des numéros de position sur un total de 4753.

CARRIÈRE, C., COURDURIÉ, M. et REBUFFAT, F. (2020). *Marseille ville morte. La peste de 1720*. Marseille : Éditions Jeanne Laffitte (1^{ère} éd. 1968).

CASTEX, P. et SURER, P. (1949). *Manuel des études littéraires françaises. XVIIIe siècle*. Paris : Librairie Hachette.

COHN, S.K. (1996). « Piété et commande d'œuvres d'art après la Peste noire ». Dans : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 51^e année, n° 3, 1996, p. 551-573. Article disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1996_num_51_3_410868

CNAC GEORGES POMPIDOU (1979). Compte-rendu sur *Scènes de la vie marseillaise pendant la peste de 1720* de Dominique Cier, dans *Dossier de presse théâtre*, mai-juin 1979 ; Article disponible en ligne sur : <https://www.centrepompidou.fr/media/document/95/2c/952c13d382a3ab5900be48d4e1cddb83/normal.pdf>

INA ARDITUBE. (2 novembre 2020). *2006 : Fred Vargas avait prévu le COVID-19* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=y_3Q-GWEsBo Note : Interview sur l'émission *Tout Le Monde En Parle*, 29 avril 2006.

LA GRANDE LIBRAIRIE. (2 mai 2019). « *L'humanité en péril* » : le cri d'alarme écologiste de Fred Vargas [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=6F8HQ59y-78>

MAGET, L. (6 mars 2014). *Autour de la peste, Marseille 1720, 1722* [Vidéo] YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=sqOAffM1UU4> Note : documentaire datant de 1999, produit par le CNRS, mis en ligne par le réalisateur en 2014.

MUSÉES DE MARSEILLE. (9 février 2021). *1720 – 2020. Marseille se souvient, la peste de 1720* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=p2tlyTAAIss>
Note : conférence de Michel Goury.

MILLEVOYE, C. (1808). *Belzunce, ou La peste de Marseille, poème suivi d'autres poésies*. Paris : Giguet et Michaud.

MOULIN, A.M. (2020). « Quarantaine, le retour du refoulé ». Dans : *L'Histoire*, n°470, avril 2020, p.20-23. Article disponible en ligne sur : <https://www.lhistoire.fr/quarantaine-le-retour-du-refoul%C3%A9>

UNTEREINER, R. (1960). « Réflexions sur la création artistique ». Dans : *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°2, juin 1960. pp. 285-293. Article disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1960_num_1_2_3902

7. ANNEXES



1. *Vue de l'hôtel de ville pendant la peste de 1720*, par Michel Serre.

Source : <http://collections.musees.marseille.fr/fr/search-notice/detail/ba-52-vue-de-1--8afb3>



2. *Vue du Cours pendant la peste de 1720*, par Michel Serre.

Source : <https://www.connaissancesdesarts.com/arts-expositions/quand-la-peste-ravageait-marseille-etude-de-loeuvre-la-vue-du-cours-par-michel-serre-11144029/>



3a. Gravure tirée du *Traité de la peste* (1721), du docteur Jean-Jacques Manget.

Source : Buti, 2020, p. 2696

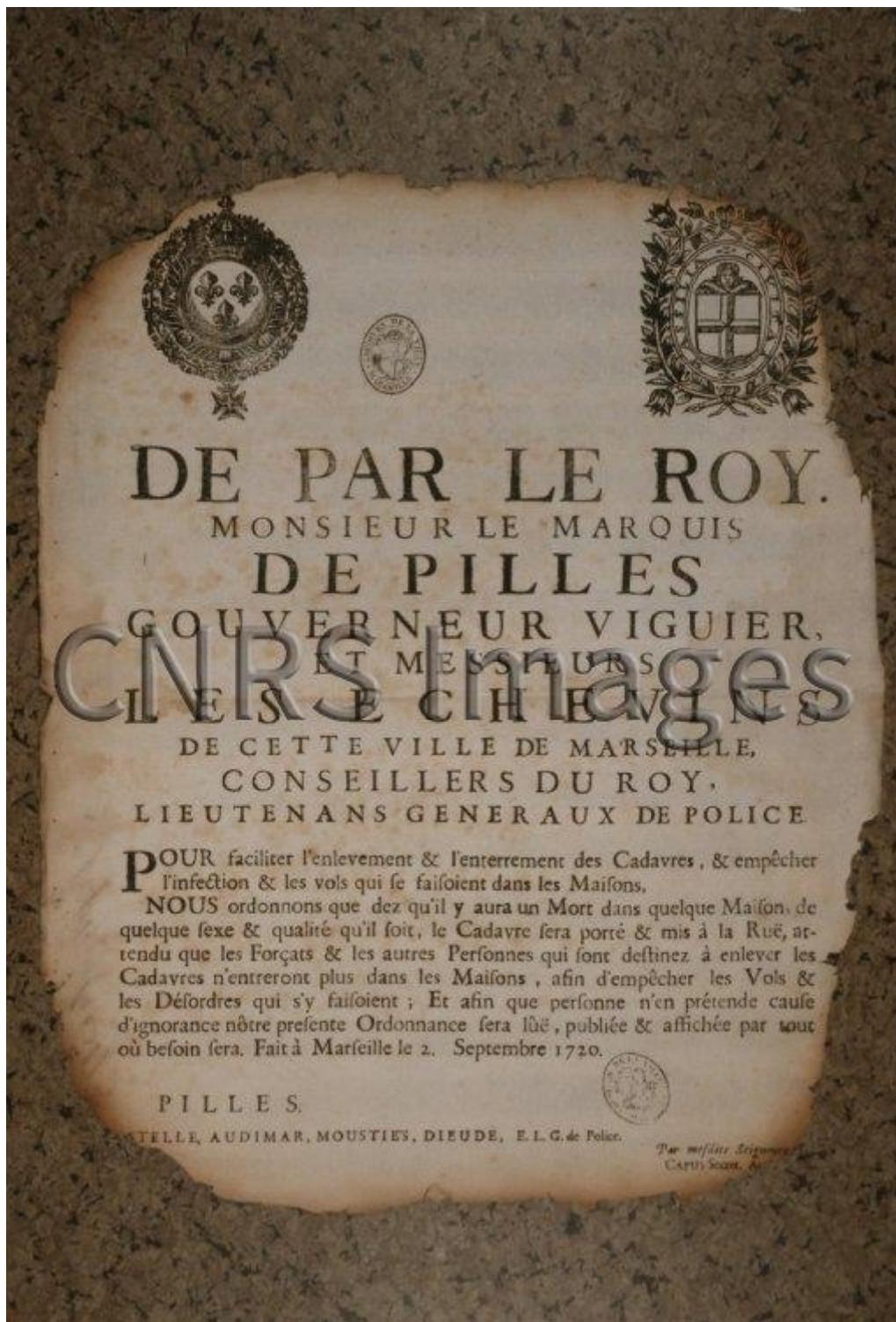


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

3b. Costume de chirurgien quarantenaire.

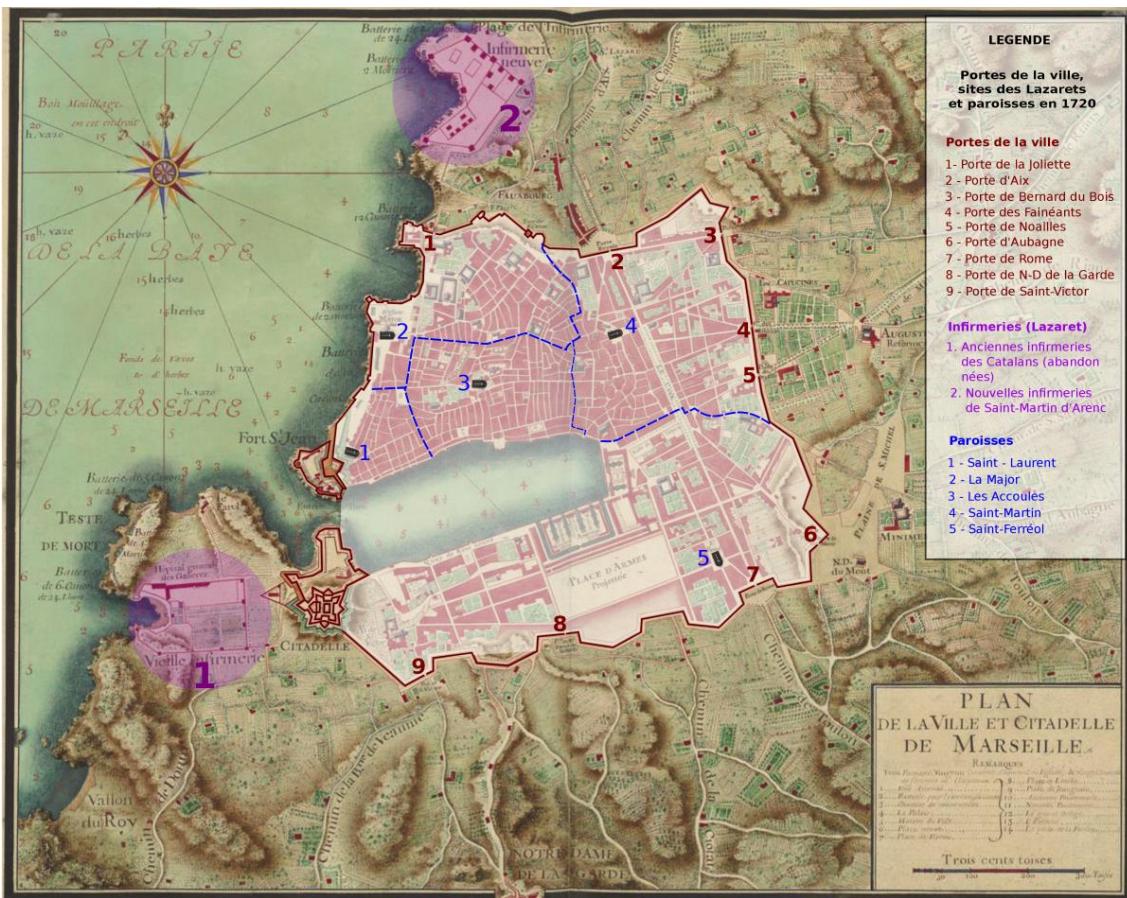
Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4414793.image.f443>

Note : gravure de 1819. Aucune avancée par rapport à celui de 1721.



4. Ordre du Marquis de Pilles et des échevins, du 2 septembre 1720, pour retirer et enterrer les morts, empêchant ainsi « l'infection et les vols qui se faisaient dans les maisons ».

Source : <https://images.cnrs.fr/>



5. Plan de Marseille en 1720.

Source : <https://www.musee-histoire-marseille-voie-historique.fr/content/chroniques-de-la-peste-1720>



6. *Le dévouement de Monseigneur de Belsunce durant la peste de Marseille en 1720*, par Nicolas André Monsiau (1754-1837).

Source : <https://histoire-image.org/de/etudes/peste-marseille>



7. *Le chevalier Roze déblayant l'esplanade de la Tourette*, par Michel Serre

Source : http://patrimoinemedical.univmed.fr/articles/article_chevalier-roze.pdf



8. *Le Chevalier Roze à la montée des Accoules*, par Jean-Baptiste Duffaud.

Source : <https://fr.muzeo.com/reproduction-oeuvre/le-chevalier-roze-sur-la-montee-daccoules/jean-baptiste-duffaud>



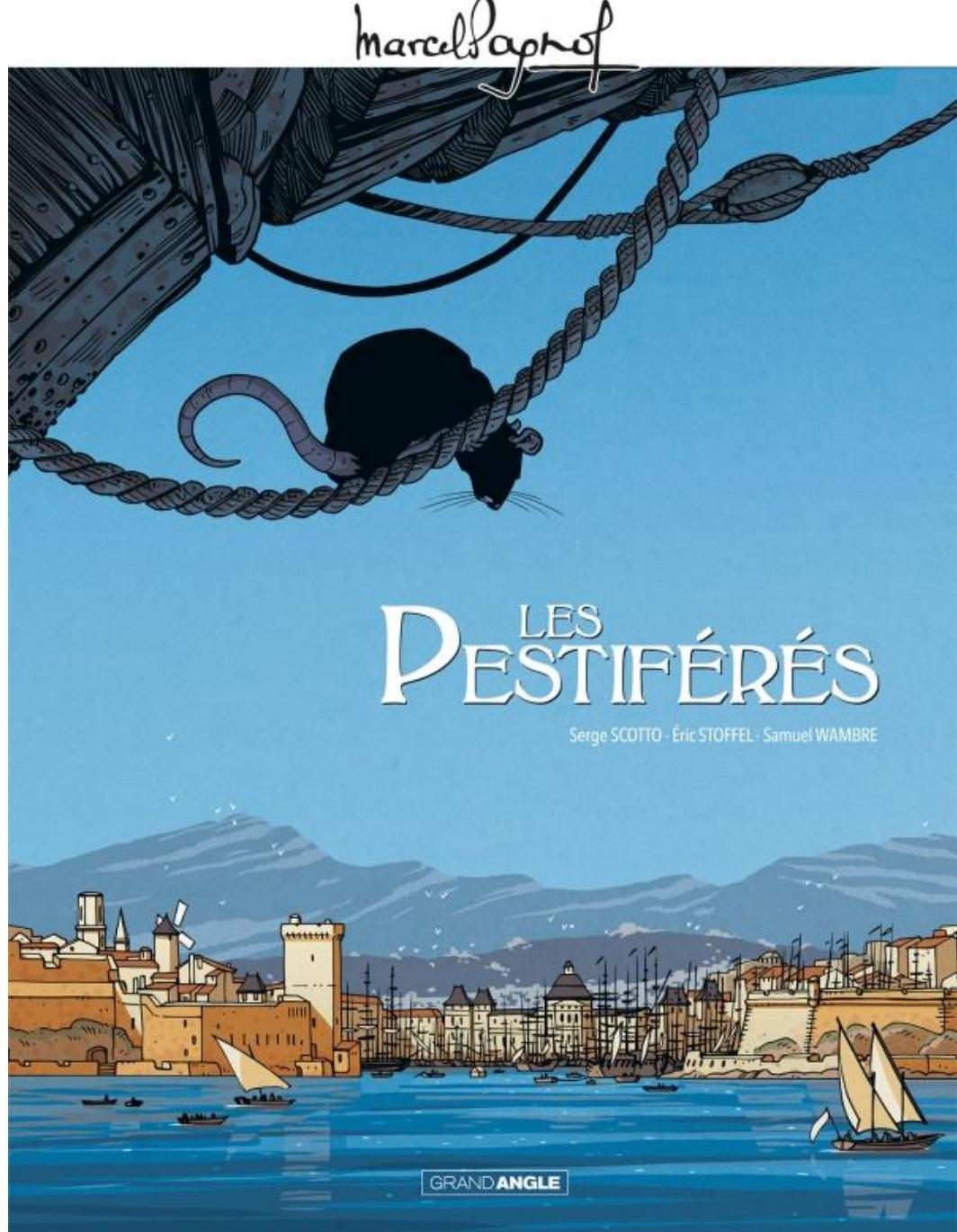
9. Colonne de la peste avec le *Génie de l'immortalité*, à Marseille, par Chardigny.

Source : <https://tourisme-marseille.com/fiche/colonne-du-genie-de-l-immortalite-rue-de-la-bibliotheque-13001-marseille/>



10. Couverture de la bande dessinée *Marseille et la peste débarqua*, parue en 2021 aux éditions Petit à petit. Auteurs : Fred Lévy (dessinateur) ; Frédéric Chabaud (scénariste) ; Didier Ray (coloriste) ; Michel Goury (textes).

Source : <https://www.petitapetit.fr/produit/marseille-la-peste/>



11. Couverture de la bande dessinée *Les Pestiférés*, par Serge Scotto, Éric Stoffel et Samuel Wambre. Source : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45689306x>